45e Année - N° 3337. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 14 Octobre 1933

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne) 1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

LES PROJETS GOUVERNEMENTAUX

On a anonncé de diverses sources que le Gouvernement demanderait aux Chambres, dans les prochaines semaines, le vote, non seulement d'un projet de redressement budgétaire, mais encore des projets de loi sur l'outillage national, la baisse du coût de la vie, la réorganisation administrative et la protection de l'épargne.

Le Parlement, dés sa rentrée, qui doit avoir lieu le 17 octobre, aura ainsi « du pain sur la planche »...

Certains redoutent déjà qu'il n'en ait trop et que cette multiplicité de débats n'ait pour effet de nuire à l'essentiel, à savoir le rétablissement de l'équilibre budgétaire, qui risquerait noyé dans la masse des projets gouvernementaux, de rester quelque temps en suspens.

Les déclarations officielles ne laissent aucun doute sur les intentions de M. Daladier de parachever ce redressement dans les moindres délais. A maintes reprises déjà, le Président du Conseil a manifesté ces intentions publiquement et ce serait méconnaitre son souci de l'intéerêt national que de le croire capable d'atermoiements destinés à assurer à son Cabinet une longévité sans à-coups.

De son côté, M. Georges Bonnet vient de s'exprimer, dans son allocution à la fédération radicale-socialiste de la Dordogne, d'une façon catégorique, contre toute inflation et pour le vote rapide des projets financiers, qui seront déposés dès la rentrée des Chambres.

Rappelons l'essentiel de cette déclaration de notre Ministre des Finances, qui a eu le mérite de situer la question financière en termes heureux et concis:

«Le sentiment qui domine à l'heure actuelle dans l'opinion publique — a déclaré M. Georges Bonnet le 1er octobre à Périgueux — c'est son hostilité catégorique à toute inflation... Notre attitude très nette au point de vue monétaire, en particulier à la conférence de Londres, a eu pour conséquence d'amener en France de nombreux capitaux étrangers en quête d'un refuge sûr.

L'épargne française, de son côté, a manifesté sa confiance en répondant à notre apel et en souscrivant au dernier emprunt en partie avec des billets jusqu'ici thésaurisés. De là, la situation meilleure de la trésorerie après les journées difficiles du début de l'année. Elle nous a permis de prendre, dès maintenant, toutes les dispositions nécessaires pour achever dans des conditions particulièrement favorables le remboursement de l'ouverture de crédit contractée à Londres au mois de mai. Mais il ne faut pas s'y méprendre et croire que l'on pourrait retarder sans péril l'heure de parfaire le redressement financier. Nous avons déja comblé une partie importante du déficit budgétaire. Il faut maintenant, ainsi que nous l'avions annoncé, il y a quelques mois, franchir la dernière étape et assurer l'équilibre définitif du budget. Le gouvernement a pleinement conscience de ce devoir. Il n'y manquera pas ».

Voilà qui ne laisse place à aucune équivoque.

Par ailleurs, qui ne voit que les divers projets annoncés forment un tout et sont tous également nécessaires ?

Réaliser l'équilibre budgétaire constitue — ce n'est pas nous qui le nierons — une nécessité vitale d'une indiscutable urgence. Mais ce serait pratiquer une politique un peu simpliste que de la réaliser sur le papier par des réductions de crédits ou des augmentations de recettes purement mathématiques, qui ne tiendraient aucun compte de la situation économique, *clef* du budget.

Or, si l'on veut faciliter l'équilibre budgétaire sans diminuer la faculté de consommation des populations, c'est-à-dire réduire les masses budgétaires sans comprimer dans une égale mesure le « train de vie » de la nation, il importe d'établir une harmonie, en baisse, entre les traitements et salaires, d'une part, et le coût de la vie d'autre part. En effet, une diminution pure et simple des traitements, des pensions et allocations sans réduction du coût de la vie en France provoquerait une sous consommation grave, dont le budget subirait l'incidence ; elle irait ainsi contre son but.

Ce qu'il faut pratiquer, dans l'intérêt du budget et aussi de la monnaie, c'est une politique de *déflation économique générale* et non la politique de déflation simplement budgétaire, que préconisent les dirigeants de certaines « congrégations économiques », uniquement préoccupés d'obtenir de l'Etat, en même temps qu'une protection douanière leur permettant de vendre cher, une réduction de leurs charges fiscales et autres (salaires,assurances, etc..) réduisant leurs prix de revient et leur assurant ainsi une plus grande marge de bénéfices.

Cette politique — qu'il faut percer à jour — ne peut être celle d'un gouvernement démocratique, soucieux du sort des classes laborieuses et de la classe moyenne, « charnière de la République », plus spécialement.

Le Gouvernement s'inspirera — fort heureusement — d'une politique contraire et demandera aux Chambres d'associer leur effort aux siens pour obtenir une baisse du coût de la vie — en particulier des denrées essentielles et des matières premières fondamentales — conservant aux ouvriers de l'industrie — dont on a baissé les salaires — et aux fonctionnaires, dont on va réduire les traitements, un pouvoir d'achat suffisant.

Il s'efforcera parallèlement de stimuler l'activité économique, dont les rentrées fiscales, par l'exécution d'un plan de grands travaux, actuellement à l'étude et qui comporterait en principe 4 ou 5 tranches annuelles de l'ordre de plusieurs milliards. L'amélioration de l'état de notre trésorerie, en libérant le gouvernement de l'obligation d'emprunter pour le « train » courant de l'Etat, lui permet aujourd'hui — et il faut s'en réjouir grandement — de réserver l'essentiel du crédit public à des entreprises qui accroîtront l'actif du pays et faciliteront la reprise économique, d'où diminution des charges d'assistance aux chomeurs et accroissement parallèle des recettes budgétaires.

Pour des emprunts aussi massifs, le gouvernement veut donner à l'épargne toutes garanties de sécurité et, en même temps, la détourner de ces entreprises malsaines où trop de milliards ont été engloutis au temps de la pseudo-prospérité. Des projets sur la protection de l'épargne compléteront donc fort opportunément le plan financier gouvernemental.

Celui-ci, on le voit, constituera ainsi un ensemble cohérent, parfaitement adapté aux réalités de l'heure et l'on ne peut que souhaiter que, répondant à l'appel de M. Daladier, à qui le pays accorde visiblement sa confiance cordiale, les deux Chambres accomplissent sans inutiles délais l'effort nécessaire pour mener à bien une tâche aussi considérable mais dont dépend notre avenir économique et financier.

VERITAS.

Nous publions aujourd'hui le compte rendu du Conseil Municipal de Sisteron que nous n'avons pu publier samedi dernier.

CONSEIL MUNICIPAL

Electrification des Campagnes

Le Conseil Municipal s'est réuni mercredi soir à la mairie sous la présidence de M. Paret, maire, pour résoudre définitivement l'importante question de l'électrification de l'ensemble de la commune. Tous les Conseillers municipaux en exercice étaient présents. A cette séance assistait également M. Sommer, Ingénieur-conseil de la commune.

Après une étude très approfondie, le conseil a, à l'unanimité, adopté la nouvelle demande en concession déposée par la société Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, demande présentée concurremment avec la Société Hydro Electrique de la Durance et qui annule la précédente demande de concession de l'E. E. L. M.

Nous avons avant les tractations qui viennent d'aboutir d'une façon si heureuse pour les intérêts de la commune, signalé les conditions auxquelles la Société aujourd'hui concessionnaire se chargeait de l'électrification générale de la commune. Rappelons les succintement. Le coût du projet, après les toutes dernières modifications s'élevait à un peu plus d'un million dont la moitié environ devait être compensée par une subvention de l'Etat, laissant à la charge de la collectivité la moitié de la dépense qui nécessitait un emprunt dont les annuités auraient obligatoirement été gagées par des centimes additionnels. Le prix du courant pour l'agglomération déjà électrifiée était porté au prix actuel déterminé par le kilowatt heure à 1 franc soit environ à 1,50 prix actuel déterminé par l'index économique. Une surtaxe de 0,80 par kilowatt heure était imposée aux consommateurs éventuels de la périphérie non électrifiée ce qui mettait pour les nouveaux consommateurs à 2 frs. 30 environ le prix du kilowatt-heure. En outre un droit fixe de 500 francs par immeuble à électrifier était imposé pour aider la Commune à amortir les charges imposées par les conditions sus-énoncées. Un minimum de consommation était en outre imposé à tous les abonnés, clause qui rendait trés onéreuses les charges des consommateurs saisonniers.

D'après le nouveau Cahier des charges proposé par l'E. E. L. M. et adopté le minimum de consommation est supprimé. Chaque abonné ne paiera, outre le prix de location du compteur, que le montant du courant électrique qu'il aura réellement consommé. Le prix du kilowatt-heure pour l'éclairage est maintenu au prix de base de 0,80 le kilowatt-heure pour l'agglomération et est porté seulement à 1 fr. pour les nouveaux abonnés éventuels des campagnes sans surcharges d'aucune sorte. Pour la construction des lignes devant desservir tous les immeubles habités de la commune la moitié de la dépense sera, comme dans le premier projet, couvert par une subvention éventuelle de l'Etat et le restant qui était à la charge de la commune, est pris en charge par la société concessionnaire jusqu'à concurrence de la somme de 600.000 francs. Donc aucune dépense pour les contribuables. Par suite de cette absence de charges le droit fixe de 500 francs qui devait être payé par les futurs usagers est supprimé.

Le courant électrique sera donc emmené sans aucun frais sur la facade des immeubles habités de toute la commune. Il ne restera à la charge des propriétaires qu'un minime droit de prix de la facade au compteur, la location du compteur et, comme de juste, le montant de l'installation intérieure que tous les propriétaires ont intérêt à faire exécuter sans plus tarder par l'installateur de leur choix. Les prix de base du courant force-motrice sont notablement diminués.

En outre des avantages consentis aux consommateurs, la société E. E. L. M. s'est engagée à faire établir gratuitement, en remplacement des lampes existantes, 32 lampes d'éclairage axial de 70 wats depuis la gare jusqu'à la porte du Dauphiné. Le courant sera fourni gratuitement pour ces 32 lampes ainsi que pour les 170 lampes publiques restant nécessaires pour l'éclairage de la Ville et du Faubourg. Tous les autres avantages déjà existants, pour l'éclairage des bâtiments communaux fourniture du courant pour l'alimentation de la station de pompage du Pont de Buêch sont maintenus.

Au projet déjà adopté pour le tracé des nouvelles lignes, la Société consent à comprendre une ligne supplémentaire destinée à l'éclairage de la partie Nord de la Citadelle qui comprend le théâtre de plein air et ses dépendances.

Nous avons dit que tous les immeubles habités de la commune sont compris dans le projet. Les propriétaires d'immeubles non actuellement habités mais habitables, et les propriétaires d'immeubles en construction qui voudraient bénéficier des avantages sus-énoncés devront en faire la déclaration à la mairie avant la fin du mois d'octobre. Après il sera trop tard et l'amenée du courant des nouvelles lignes aux immeubles sera à la charge des propriétaires.

Quelques formalités administratives qui seront menées le plus rapidement possible restent à accomplir Mais conjointement à ces formalités le piquetage de la totalité du réseau va être commencé incessamment. A ce sujet il est recommandé aux propriétaires d'aider de tout leur possible les agents chargés du piquetage notamment en leur facilitant l'accès dans les propriétés privées et en n'apportant aucun entrave à leur mission.

Dores et déjà, il est bien entendu qu'il ne sera alloué aucune indemnité aux propriétaires chez qui il sera placé des pylones lesquels seront autant que possible implantés sur les limites des parcelles ou le long des sentiers existants. Nous connaissons trop le bon esprit de nos concitoyens pour qu'il nous soit permis de conserver le moindre doute dans la bonne volonté qu'ils mettront pour aider la municipalité en cette œuvre toute au bénéfice de la collectivité.

La demande en concession, plans, devis et cahier des charges vont être prochainement soumis à la formalité de l'enquête publique et les intéressés pourront, pendant huit jours, prendre connaissance de toutes les pièces du dossier au secrétariat de la mairie.

Grâce à la tenacité de nos édiles, cette question d'électrification, si importante pour la commune, va être incessamment réalisée sans aucune charge pour les contribuables.

Nous lisons dans Aux Ecoutes, *numéro du* 30 *septembre* 1933, *l'intéressante anecdote que voici :*

Un Malin

C'est M. Charles Baron, député des Basses-Alpes. Ce socialiste unifié ne pouvait naturellement pas faire partie du voyage des parlementaires français en Italie. Il ne s'en trouvait pas moins à Rome, en même temps qu'eux et au même hôtel, restant dans la coulisse, mais faisant officieusement la même tournée.

On assure qu'il était venu aussi pour régler certaines questions délicates concernant les puissantes affaires d'huiles et de charbon auxquelles se socialiste millionnaire ne dédaigne pas de s'intéresser. M. Charles Baron sollicita et obtint à ce sujet une audience du Duce.

Quand il revint, il assura confidentiellement à ses collègues que M. Mussolini avait traité avec lui des plus importants problèmes de la politique internationale. Le Duce a, paraît-il, confié à M. Baron, des secrets essentiels pour la pacification progressive de l'Europe. Il aurait, toujours d'après M. Baron, terminé son exposé diplomatique par ces paroles historiques : *Chi va piano, va sano*, auxquelles M. Baron répondit selon le rite: *Chi va sano va lontano.*

C'est sur cet augure à la longue durée du fascisme que le président de la Commission des mines a pris congé du dictateur.

CE QU'ON DIT

On dit que le sentier qui relie la rue du Four au glacis de la Citadelle conserve toujours l'amitié des poêtes locaux, des estivants et des amoureux.

On dit que l'affluence de ces derniers, notable aux approches de la vingtième heure, est considérable aux époques où le sang galope plus vite dans les veines.

On dit que c'est un régal intellectuel de les voir évoluer dans l'ombre, tantôt à la file indienne, tantôt rasant les vieilles batisses où s'abritent les derniers paysans du pays.

On dit que leur passage en ces lieux serait tout à fait inaperçu, si de temps à autre, le glissement d'un caillou ou l'éclat d'un baiser ne troublaient le silence nuptial de la nuit.

On dit que l'escalier qui, depuis les premières aubes de septembre, adoucit la montée du sentier, a été spécialement construit pour épargner aux intéressés les fatigues de l'étape.

On dit que, en témoignage de son affectation principale, le sentier privé jusqu'ici d'état-civil, recevra dans une prochaine cérémonie municipale le titre officiel de rue Pavé d'Amour.

© VILLE DE SISTERON

Association des Commerçants et Industriels de Sisteron

Dans le dernier numéro de *Sisteron-Journal* j'informais nos adhérents de l'Association de notre ville que je leur ferai part du résultat de l'enquête à laquelle je me suis livré à la suite de certains agissements constatés à l'école primaire Supérieure, agissements favorisant des commerçants, sans consulter les autres, pour fournitures imposées par la direction de la dite école à l'occasion de la rentrée des classes.

Madame la Directrice ayant bien voulu sur ma demande m'accorder un entretien, je lui exposais les doléances du commerce local lésé, en lui signalant la façon de procéder d'une personne placée sous ses ordres, procédé qui certainement n'avait pas dû lui passer inaperçu.

Possesseur d'un document signé par la personne visée, je lui prouvais la véracité des faits qui m'avaient été signalés par plusieurs commerçants qui contribuent par de lourds impôts à l'entretien de cette école et lui fit remarquer qu'il y avait abus de pouvoir en détournant obligatoirement une clientèle au profit de tel ou tel commerçant, et que, nous aurions pu porter cette affaire beaucoup plus loin sur les conseils qui nous étaient donnés.

Ayant reconnu le bien fondé de ma réclamation, Madame la Directrice dont la compétence dans ses attributions est indiscutable, m'exprima tous ses regrets pour cet impair dont l'importance lui avait échappé vu ses occupations nombreuses. Toutefois, j'obtins d'elle la promesse formelle que ces faits ne se renouveleraient plus, et qu'à l'avenir toute fourniture à caractère régulier en usage dans cet établissement, serait demandée aux commercants en général de Sisteron et sans distinction.

J'ai pris volontiers acte des déclarations de Madame la Directrice.

J'espère donc ne plus avoir à intervenir et j'en appelle à la Commission Municipale dont le rôle est de réprimer les abus signalés, abus contraires à la liberté du Commerce durement touché.

A. REYNAUD,

Président de l'Association des Commerçants et Industriels de Sisteron.

Les sociétés bas-alpines de Marseille reçoivent la délégation gavote aux fêtes du Rhône

Après le feu d'artifice terminant le VIIe Cycle Rhodanien, les Bas-Alpins de Marseille recevaient aux salons Mireille, cours du Vieux-Port, leurs compatriotes venus représenter les Basses-Alpes aux fêtes du Rhône.

La bienvenue leur fut souhaitée par M. Armand, président des Bas-Alpins de Marseille.

Prirent tour à tour la parole, M Marcel Provence, baile des félibres des Alpes ; le marquis de Bissy, président des Syndicats d'Initiative de la Savoie ; Marcel Guinand, président de la section genevoise de l'U. O. R. ; Etienne Falcot, membre de la Chambre de Commerce ; Jorgi Reboul, président du *Calen* ; Homs, président du Centre Catalan ; Molinari, au nom de l'Alcade de Barcelone ; le félibre Henri Fugon, de Manosque.

Les choristes de Barcelonnette, dirigées par Mme Colonna Chevalier, chantèrent des chœurs de Mme Waton de Ferry. La soirée s'acheva par la *Barcilounesa*, reprise par l'assistance.

Parmi les notabilités présentes, citons : Mlles Rémy Reynaud, filles du maire de Barcelonnette et la gracieuse reine des félibres des Alpes, Mlle Olivier ; MM. Pauchon, maire de Claret ; le comte de Gérin-Ricard, conservateur honoraire du Musée d'archéologie ; Escallier, avocat au barreau de Gap ; Albaric, Vincent, Bertrand, Bares, Monges, Bauffaud, membres du bureau bas-alpin de Marseille, L. Signoret, président du Cercle des huit colonnes.

Ce fut une belle soirée inspirée des meilleurs sentiments d'amitié régionaliste et de grand estrambord.

GAZETTE RIMEE

FAIT D'HIVER

Samedi 7 Octobre ! J'ai
Pour quelques rimes minuscules
Trouvé un excellent sujet.....
C'est même un sujet de... pendule.

Il s'agit de l'heure d'Hiver
Qui vient regagner nos demeures
Nous rendant d'une heure plus vert..
Nous pouvons dire A la bonne heure.

D'une heure tout va reverdir,
C'est en arrière la culbute,
De soixante vont rajeunir
Dans les Etudes, les minutes.

Indiscrète, l'heure d'Eté
Nous avait pris un brin de vie
L'automne nous l'a rapporté
Que l'heure d'hiver soit bénie.

D'autant, qu'avec elle voilà
La Nationale Tombola
Que l'espoir de tous interroge
(J'ai pour ma part, révé celà)
Bientôt avec cette heure-là
*Certains vont savoir où l'...*or loge.

Certains, mais les autres que l'heure
Soit d'Eté ou même d'Hiver,
Dépouillés, nus comme des vers,
Aux mains des percepteurs experts
Par des raffinements pervers
Connaîtront de mauvais
quart-d'heure.

André TERRAT.

MON FILM

J'ai lu quelque part dans le journal local qu'un estivant enchanté de l'accueil que lui avait réservé la population sisteronnaise pendant son séjour parmi nous avait fait don à l'hospice de la somme de 100 frs.

Ce philanthrope qui emporte une bonne opinion de nous tous, nous fera la meilleure des propagandes et l'année prochaine il reviendra accompagné d'autres amis.

Ce brave homme ne nous connait que sur une face, heureusement pour lui car s'il vivait un peu trop longtemps avec nous, il aurait vite un autre jugement. Nous sommes en un siècle de dérangement cérébral ou notre système nerveux est détraqué et les sentiments que nous professons à l'égard de nous-mêmes sont mesquins et pauvres. Nous voyons cet esprit étroit partout dans les sociétés comme dans les conversations et dans les affaires.

Nous avons donc raison de cacher nos défauts, ne nous faisons pas connaitre davantage, nous y perdriions.

Mais comme disait l'autre : montrons-nous à l'extérieur d'une affabilité extrême de manière que cette façade couvre nos apparences enigmatiques. C'est le moins que nous puissions faire.

Une Prime

Par suite d'une entente spéciale avec notre Journal, les *Lectures pour Tous*, à tous ceux de nos lecteurs qui s'abonneront pour 6 mois (28 frs.) à cette revue, adresseront 6 numéros déjà parus à titre de prime. On sait que chaque numéro de cette magnifique publication contient 10. 000 lignes à lire et une centaine d'illustrations. L'abonnement est ainsi remboursé. Joindre le titre de notre Journal à la demande d'abonnement.

A JAN GIONO

Aviéu bouta touto ma gavoutino
coumo uno nouéio dins soun cruvéu ;
de la bugado d'aquelo tino
mi siéu senti mounta de sang nouvéu.

Tu que trobes emé noublesso,
mai grand qu'un felibre galouna
la bèuta rustico e la magico outesso
d'un païs mounte pourriéu èstre na,

escouto parti devers tei ginèsto
la lausour de ce qu'as descubert
e que ti jalouson, cresta pèr ta Gèsto,
leis amoussaire de tout bèl espèr,

escouto uno vouas de tu pas counoui ssudo
courre devers tei baisso, escalla tei cresten,
pèr saupre la leiçoun sachudo
à la trevanço dei printèms.

JORGI REBOUL.

Amistanço.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

La réunion hebdomadaire du *Sisteron-Vélo* a eu lieu mercredi dernier dans le local habituel, sous la présidence de M. Buès Pierre et M. Gaillard, vice-président, assistés de M. Torréano, secrétaire.

L'assistance nombreuse a décidé de reconstituer l'équipe de foot-ball un peu désagrégée par le départ de quelques bonnes unités.

Thélène s'étant demis de ses fonctions de capitaine, c'est Joseph Richaud qui a été élu par les joueurs.

Une délégation à Manosque a été confiée à Audibert Marcel pour assister à la réunion de la fédération Bas-Alpine pour la mise en compétition d'un championnat.

Les cotisations ont été fixées à 10 francs pour les membres honoraires leur donnant droit à l'accès sur le terrain les jours de réunion sportive à demi-tarif.

A 15 francs pour les membres actifs « joueurs » payables 10 francs le premier mois et 1 fr. par mois, les mois suivants, à 15 francs pour les membres actifs « non joueurs » payés en un seul versement.

Il est créé une section de pupilles dont la cotisation est fixée à 5 francs par an payable en une seule fois ou par mensualités.

A la demande des joueurs, les couleurs du clubs seront désormais — tango — avec monogramme du *Sisteron-Vélo* sur fonds blanc lettres — jaune or —.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 octobre prochain. On percevra les cotisations.

Nous sommes heureux d'avoir à constater que d'anciens joueurs ont décidé de reprendre le maillot. Nos remerciements et toutes nos félicitations pour ce geste encourageant.

Foire. — Après-demain lundi se tiendra dans notre ville la foire de Saint-Domnin.

RENTRÉE DES CLASSES

A l'occasion de la rentrée des classes du 1er Octobre prochain, une *Grande Exposition de Fournitures Scolaires* est faite dans les vitrines

de l'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE-PAPETERIE

PASCAL LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Les Ecoliers pourront y faire un grand choix de :

CAHIERS en tous genres, papier Anglais, 1er choix.
LIVRES DE CLASSES,
PLUMIERS en tous genres,
SERVIETTES américaines,
CARTABLES, à deux usages,
MALETTES, pour fillettes,
ALBUMS A DESSIN,
CRAYONS, noirs et de couleurs,
ARDOISES, factices et naturelles,
GOMMES, encre et crayons,
BOITES DE PEINTURE,
BOITES DE COMPAS,
CARNETS de poche,
PAPIER A LETTRE,
PAPIER CLOCHE,
SOUS-MAIN,
ENCRES, noires et de couleurs,
PLUMES et PORTE-PLUMES,
TAILLES-CRAYONS, etc.. etc..

—o— *Entrée Libre* —o— *Prix Modérés* —o—

Réduction spéciale aux membres de l'Enseignement.

AUJOURD'HUI SAMEDI

OUVERTURE

D'UN MAGASIN D'APPROVISIONNEMENT GENERAL DE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

VIANDES DE 1ere QUALITE. *SA BONNE CHARCUTERIE*

SPECIALITE DE PATES TRUFFES

A. BARRIERE & L. DAGNAN

- Place de l'Horloge -

SISTERON

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Comité départemental des Mutilés et Anciens Combattants. — Afin de permettre aux payeurs de mieux contrôler l'identité, l'Administration des Finances exige une photographie récente et réglementaire, pour le renouvellement des cartes du Combattant.

Les intéressés sont donc priés de joindre une photographie nouvelle à leur demande.

Marius de Marseille à Sisteron

Les habitués des beaux spectacles du « Casino » n'ont certes pas la mémoire courte. Ils se rappellent fort bien que l'année dernière cet établissement donna sur l'écran *Marius* de Marcel Pagnol, et que ce film obtint le plus éclatant succès pendant toute la semaine..

Cet hiver ce sera mieux, le Directeur du Cinéma-Casino à joint l'utile à l'agréable, il va nous rafraichir la mémoire et donnera une reprise de

Marius

du jeudi 26 au dimanche 29 octobre. Ce sera certainement une semaine de fou-rire qui nous fera une bonne rentrée dans l'hiver puisque sur l'écran nous verrons Raimu, Panisse et M. Brun et la désopilante Alida Rouffe et puis.... la petite Fanny qui pleure bien souvent.

Marius retour d'un long voyage retrouve sa petite Fanny qui l'a peut être un peu oublié puisqu'elle épouse Panisse et alors quand on veut savoir la suite des déboires de Marius on va voir

Fanny

du même auteur qui sera projeté sur l'écran pendant la semaine du 31 octobre au 5 novembre prochain et qui aura pour interprète les mêmes acteurs que Marius.

Marius, c'est beau ; *Fanny*, c'est encore plus beau. Si l'on va voir *Marius* il est obligatoire d'aller voir *Fanny*, puisque l'un est le complément de l'autre.

Consultation gratuite de Nourrissons. — Le grand nombre de bébés amenés à la consultation de la Croix Rouge a provoqué un peu de confusion inévitable pour une première consultation ou il fallait organiser les fiches de chacun.

Certaines maman ont du attendre plus qu'il n'aurait fallu, nous nous en excusons. Maintenant tout est organisé pour qu'à l'avenir il n'y ait plus d'attente prolongée.

Maman qui êtes venues amenez tous vos bébés le 21 Octobre, maman qui n'avez pu venir nous vous recevrons du meilleur accueil.

Un phénomène céleste. — Lundi soir, vers 20 h. 30, alors que, les nuages disparus, le ciel était d'un bleu d'azur et tout constellé, une véritable pluie d'étoiles filantes à fait son apparition. Durant près de vingt minutes, les Sisteronnais ont pu contempler un spectacle féérique, merveilleux et des plus rares et assister à un véritable feu d'artifice céleste.

D'après les renseignements qui nous ont été donnés, le même phénomène se serait, parait-il, produit il y a deux ou trois jours dans les Pyrénées ,la Loire et la Haute-Loire.

Déclarations des postes radio-récepteurs. — Jusqu'à la fin du mois d'octobre courant les bureaux de postes recevront, dans les mêmes conditions qu'actuellement, les déclarations des postes récepteurs de radio- diffusion faites par les personnes qui détenaient ces postes au 1er Juin 1933 et qui sont par suite assujetties à la redevence annuelle à partir du 1er Juillet dernier.

En l'absence de déclaration faite avant le 1er Novembre 1933, pour les postes existant au 1er Juin, l'Administration des P. T. T. sera fondée à percevoir le triple droit prévu par l'article 113 de la loi de finances du 31 Mai 1933 .

AVIS – Mademoiselle MEISSONNIER DENISE informe le public qu'elle vient de s'installer, Rue Porte Sauve, en qualité de

BRODEUSE-LINGERE

Elle remercie d'avance les personnes qui voudront bien lui confier leur travail auquel elle apportera tous ses soins.

Primes de Conservation: Taureaux. — MM. les propriétaires de taureaux sont informés que les demandes d'attribution de primes de conservation pour l'année 1934 doivent parvenir à l'Office agricole *avant le 1er Novembre* dernier délai.

Après leur inscription, les intéressés devront signer et retourner à l'Office une déclaration donnant tous renseignements sur le signalement du taureau reproducteur, en outre, ils s'engageront par écrit à garder le taureau jusqu'au 31 décembre 1934.

Une commission spéciale visitera ensuite les taureaux du 1er au 20 Novembre 1933. Les propriétaires seront tenus de lui présenter leurs animaux en des centres choisis et désignés par elle. Les taureaux présentés devront avoir au moins un an.

Pour bénéficier d'une prime de servation, le taureau devra être approuvé par la Commission et marqué par elle, aux initiales de l'Office, avec une marque à feu. Il devra également être assuré contre la mortalité du bétail.

Le propriétaire de tout taureau approuvé recevra à partir du 1er Janvier 1934, un carnet de saillies qu'il tiendra régulièrement à jour et qu'il retournera à l'Office, pour échange, dès qu'il sera épuisé. Le dernier de l'année devra parvenir à l'Office le 1er décembre 1934.

Les mêmes dispositions sont applicables pour les propriétaires de taureaux qui ont reçu des carnets pour 1933.

Rentrée des Classes

Vous trouverez à la

Chocolaterie JEAN DAUPHIN

dépôt à la

Boulangerie ROBION

RUE DE PROVENCE — SISTERON

pendant tout le mois d'octobre, les articles spéciaux pour la rentrée des classes :

Boîtes contenant 50 Bouchées, 8 sortes différentes (pralinées ou crêmes) au prix de 9 francs.

Boîtes contenant 50 Buchettes-Rochers au prix de 8 francs.

Pour 5 frs. d'achat de Chocolat DAUPHIN, jusqu'au 15 octobre, il sera délivré un billet de la Tombola de la Quinzaine Commerciale d'Aix,

© VILLE DE SISTERON

Etat-Civil

du 6 au 13 octobre.

NAISSANCES

Néant.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Georges Eugène Jean Latil, peintre, demeurant et domicilié à Sisteron et Yvonne Espasie Henriette Davin, couturière à Sisteron.

Noël Henri Félix Gorde, chauffeur à Sisteron et Hélène Alphonsine Thuilleur, sans profession, domiciliée à Sèderon.

MARIAGES

Gaston Zéphirin Maurice Chauvin cultivateur à Bevons et Lucienne Léa Denise Derrives, s. p. à Sisteron.

DÉCÉS

Louis Abrachy, 56 ans, hôpital.

REMERCIEMENTS

M. et Madame Joseph PONS ;
M. le Docteur GADEL et Madame ;
les familles PONS, CHABAUD, BONTOUX, BALASC, MICHEL, CHAIX, FARCY et alliés remercient leurs amis et connaissances de toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décés de leur regretté

EUGÈNE PONS

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin.

PATHE RURAL

rue de la mission

La croix du Sud

d'après le roman de Paul Achard, film entièrement parlant. C'est le film du mystère africain agrémenté par l'aventure d'un savant et sa fille prisonniers des Touareg du Hoggar.

Séances Privées : Vendredi à 8 h. 45. — Dimanche : 4 h. et 8 h. 45.

N.-B. — Le Ciné-Scout ne s'appelle plus désormais que *Pathé-Rural*

CASINO - CINEMA

Samedi, en soirée,
Dimanche, matinée et soirée.

Actualités Paramount
Actualités parlantes et sonores

SENS INTERDIT
Comédie comique avec Noël-Noël

AUSTERLITZ 21-22
comédie comique avec Jean Gobet

KERMESSE
dessins animés sonores.

—o— Marlène Dietrich, dans

Changhaï - Express

Un film prodigieux de mouvement, plein de tableaux étranges de la Chine mystérieuse et troublée.

Photographie H. BOIS

52, RUE DROITE — SISTERON

Poses à l'atelier et au dehors

Tous travaux pour amateurs

A LOUER :

Quartier des Plantiers

UN APPARTEMENT

quatre pièces, eau de la ville, W. C., avec tout à l'égout. Libre de suite. S'adresser au bureau du journal.

L'UNION

La plus ancienne des grandes marques Lyonnaises, s'est depuis plus d'un demi-siècle, spécialisée dans la fabrication des chocolats supérieurs.

HOTEL DE LA POSTE

ENTIÈREMENT REMIS A NEUF
RESTAURANT ET PENSION DE FAMILLE
SALLE DE BAINS ET DOUCHES
—«»— *Garage Chauffé.*
Confort Moderne —«»—

D. BOREL

PROPRIÉTAIRE

Rue Droite — SISTERON

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

APPORT
de Fonds de Commerce en Société

Deuxième Insertion

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le vingt-sept septembre mil neuf cent trente trois, enregistré au bureau de Sisteron, le vingt huit septembre même mois, folio 33, case 215, contenant les status de la société

Ailhaud et Cie

société à responsabilité limitée au capital de CENT MILLE FRANCS dont le siège social est à Sisteron, avenue de la Gare, ayant pour objet l'exploitation de toutes branches se rattachant directement ou indirectement au commerce de l'automobile et de ses accessoires et notamment celle du fonds de commerce ci-après désigné, société formée entre Monsieur ALBERT AILHAUD, garagiste, demeurant à SISTERON, et Monsieur OCTAVE BONTOUX, négociant demeurant à PEIPIN, hameau des Bons-Enfants, pour une durée de trente années à compter du quinze Septembre courant, ledit Monsieur Albert AILHAUD a fait apport à la société précitée du fonds de Commerce de

Garage et Réparations de voitures Automobiles

qu'il exploitait à Sisteron, avenue de la Gare, et connu sous le nom de

SPLENDID' GARAGE

Journal Officiel du onze Ooctobre mil neuf cent trente trois, numéro 50.722.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la deuxième insertion en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, notaire.

A CEDER :

Alimentation

jolie banlieue Marseille, conviendrait à ménage actif.

S'adresser au bureau du Journal.

A VENDRE :

Tracteur Austin et Fordson

parfait état de fonctionnement.

S'adresser à
M. COQUILLAT
machines agricoles — LARAGNE.
ou à M. BONTOUX
domaine de Tirasse — MISON.

A Vendre

—«»— *Bonnes Occasions* —«»—

TABLES petites et grandes. — — CHAISES — POÊLE — Grand CUVIER — TONNEAU — TABLE TOILETTE — VERANDA LITS fer et bois — FAUTEUILS style ancien. — TABLES DE NUIT HARNACHEMENTS de voiture — grandes CAISSES à eau — PORTE et FENETRES - BALANCE automatique — OMNIBUS pour Hôtel — GARDE-ROBE — DESSUS de tables marbre.

S'adresser à :
HOTEL DE LA POSTE
—«»— SISTERON —«»—

Panification Viennoise

Gustave TARRIUS

Ancienne Boulangerie Garcin
35, RUE DROITE — SISTERON

informe son aimable et nombreuse clientèle qu'elle trouvera à son magasin la POGNE SISTERONNAISE créée par la maison à 10 francs le kilo ainsi que toute sa fabrication au beurre pur d'Isigny, son LONGUET DE REGIME à 14 francs le kilo ainsi que son GRESSIN fabriqué par la maison à 12 francs le k.

A la porte
les gêneurs

A la porte aussi tout ce qui vient troubler vos réceptions radiophoniques ! Vous ne les entendrez plus jamais, avec votre Philips 634 anti-fading à "Super-Inductance" micrométrique. Demandez-nous de vous l'installer à l'essai, chez vous, sans frais ni engagement de votre part.

PHILIPS 634
à "Super-Inductance" micrométrique

2850 FRANCS

Distributeurs Officiels :
C. FIASTRE et M. SCALA
—o— SISTERON —o—
Téléphone 101.

Agences :
Oraison-Forcalquier : M. SAURET
Les Mées : M. BONNEFOY ;
Manosque : M. ALLEMAND.
Valensole-Riez : M. GIBERT.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

DIGNE, 4 novembre, Hôtel Boyer Mistre.
FORCALQUIER, 5 novembre, Hôtel des Voyageurs.
SISTERON, 6 novembre, Modern Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, 7 novembre, de 9 h. à 3 heures. — Hôtel Pascal.
CHUTE MATRICES et tous ORGANES, VARICES, ORTHOPEDIE, GLASER, 44, Bd Sébastopol, Paris.

Photographie d'Art

Maison REYBAUD

J. BEROUX, successeur

opère tous les jours de foire de 10 h. a 18 heures,

S'adresser Maison CLERGUE, 2me étage Sisteron.

Mme HONORE

COUTURIÈRE

21, *Place du Marché — SISTERON*

Informe sa nombreuse clientèle qu'elle ajoute à son commerce de

Couture et Nouveautés

un rayon de

CONFECTIONS

EN TOUS GENRES POUR DAMES

Ces articles exclusivement confectionnés par elle-même seront livrés à des prix défiant toute concurrence.

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

chirurgien-dentiste

Cabinet ouvert le Dimanche
Maison MARNEFFE, Ancienne Poste quatre coins, Sisteron.

Une bonne Recette

Pour dissiper instantanément un accès d'asthme, d'oppression, d'essoufflement, des quintes de toux opiniâtre, provenant de vieilles bronchites, il n'y a qu'à employer la Poudre Louis Legras, le meilleur remède connu. Le soulagement est obtenu en moins d'une minute et la guérison vient progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 5 frs. 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 boulevard Henri IV, Paris.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

TÉLÉPHONE 2-33

Services Réguliers

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON-Le LAUTARET

Embrun	7 h. 30	17 h. 45	Le Lautaret		16 h. 30
Gap	6 h. 15	16 h. 30	Briançon	7 h. 00	17 h. 30
Briançon	8 h. 45	19 h. 00	Embrun	8 h. 00	19 h. 00
Le Lautaret	10 h. 30		Gap	9 h. 15	20 h. 15

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	16 h. 00	Marseille	7 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 10	16 h. 50	Aix	7 h. 40	16 h. 45
Manosque	8 h. 20	18 h. 20	Manosque	8 h. 50	18 h. 00
Aix	9 h. 30	19 h. 20	Sisteron	10 h. 00	19 h. 10
Marseille	10 h. 00	20 h. 00	Gap	11 h. 00	20 h. 15

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP - GRENOBLE

Gap	6 h. 15	16 h. 00	Grenoble	16 h. 30	8 h. 00
Saint-Bonnet	6 h. 45	16 h. 40	La Mure	17 h. 45	9 h. 15
Corps	7 h. 30	17 h. 33	Corps	18 h. 50	10 h. 20
La Mure	8 h. 30	18 h. 20	St-Bonnet	19 h. 30	11 h. 00
Grenoble	9 h. 45	19 h. 30	Gap	20 h. 00	11 h. 30

Bureau à Grenoble : 15, Rue Montorge.
Bureau à Gap : CAFE DE LA BOURSE, Place Alsace-Lorraine

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES

Réductions. — MM. les Mutilés, Voyageurs de Commerce, familles nombreuses, etc.. sur présentation de leur carte.

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger

Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés :
- **SISTERON,** télép 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
- **Aux MEES,** ouvert le Jeudi.
- **BARREME — CASTELLANE — SEYNE**

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
— *Correspondance Gap* —
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20

Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.

Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		2e *service*	
dép. Gap:	5 h.30	Digne	9 h.
Sisteron	7 h.	Sisteron	10 h.
Digne	8 h.	arr. Gap	11 h. 30.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
		Sisteron	18 h. 15
Digne	14 h.	arr. Gap	20 h. 30

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

P.-L.-M

Le wagon-lit à la portée de toutes les bourses.

Des wagons-lits de 3me classe circulent sur le P. L. M. entre Paris et la Côte d'Azur.

Tout comme les voyageurs de 1re classe, les voyageurs de 3me classe ont ainsi la possibilité de se déplacer en wagon-lit. Le supplément pour occuper une place de wagon-lit de 3me classe est des plus réduits : Vous ne paierez que 75 francs de Paris à Marseille, en plus du prix du billet de 3me classe. Vous arriverez frais et dispos et vous aurez gagné un jour et économisé une nuit d'hôtel.

Pour des indications plus détaillées, veuillez vous adresser aux gares ou aux agences wagons-lits-Cook.

BANQUE des ALPES

Société anonyme au capital de 6 millions
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours :
- EMBRUN
- LARAGNE
- SAINT-BONNET
- SISTERON
- BRIANÇON (Ste-Catherine
- VEYNES
- SEYNE-LES-ALPES

Bureaux auxiliaires :
- GUILESTRE (Lundi)
- SERRES (Samedi)
- LA MOTTE-DU-CAIRE
- LUS-la-CROIX-HAUTE
- L'ARGENTIÈRE
- BRIANÇON-VILLE

Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Dépôts de fonds avec intérêts

OPÉRATIONS DE BOURSE
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptes-Courants Commerciaux

© VILLE DE SISTERON

— GARAGE MODERNE —

Etablissements F. JOURDAN & Marcel FIASTRE

M. MATHIS

Avenue de la Gare SISTERON

SISTERON JOURNAL
est en vente à

MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, rue Cannebière.

AIX, chez M. MILHAVET, journaux tabacs, cours Mirabeau

et à l'imprimerie-librairie Lieutier

Maladies de la Femme

LA MÉTRITE

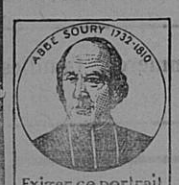

Exiger ce portrait

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag Dumontier

Aucun autre produit ne peut la remplacer 16

TOUS LES IMPRIMÉS
TOUTES LES FOURNITURES
SCOLAIRES et de BUREAUX
sont en vente à l'Imprimerie-Librairie P. Lieutier.

Sisteron - Imprimerie P. Lieutier.

LA FORTUNE
est
à la librairie Lieutier

La Librairie LIEUTIER, est seule dépositaire des billets de tombola suivantes, autorisées par le gouvernement :

La Plus grande France (Coloniaux) Billets jaunes. Trois millions de lots. Prix du billet: 3 francs.

La liste officielle des tirages sera communiquée à la Librairie Lieutier de suite après le tirage.

En vente à la Librairie Lieutier.

entre autres magnifiques
PRIMES

pour un abonnement ou renouvellement d'abonnement d'un an à JE FAIS TOUT, la revue moderne des métiers. Cinquante-deux numéros par an, vous permettant de tout faire vous-même chez vous, pour 45 francs.

Nos primes gratuites sont des outils ou objets de première qualité et de valeur réelle, toujours visibles à nos bureaux.

Abonnez-vous à JE FAIS TOUT
13, rue d'Enghien, Paris (Xe)

OÙ CHOISIR UNE ROBE ? MAIS DANS

FRANÇOISE
ou
les modes en couleurs

le journal IDÉAL { frais / jeune / pimpant / de bon goût } mais { ingénieux / utile / pratique }

Le numéro mensuel : 3,75

90, Champs-Élysées, Paris

UNE NOUVEAUTE

LA NOUVELLE 10 CV CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE "TOUT ACIER" GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

moteur flottant CITROËN

LA NOUVELLE 15 CV CITROËN

"moteur flottant"
BOITE DE VITESSES SYNCHRONISÉE - ROUE LIBRE - CHASSIS CITROËN - CARROSSERIE MONOPIÈCE - "TOUT ACIER" - GLACES SÉCURIT - PNEUS SUPER-CONFORT.

DÉMONSTRATION ET ESSAIS

Concessionnaire Exclusif :
Pour le département des HAUTES-ALPES
Les arrondissements de BARCELONNETTE, SISTERON
et le canton de SEYNE

GARAGE CHARMASSON S. A.
Avenue de GRENOBLE — GAP — *Téléphone 2,33*

Pour l'Arrondissement de SISTERON :
A. AILHAUD, SPLENDID' GARAGE

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature, ci-contre, le maire,

© VILLE DE SISTERON